

Anthropologie et foresterie sociale : une exploration théorique

J.P.M. van den Breemer, R.R. Bergh et M.J. Vermeij



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/apad/2243>

ISSN : 1950-6929

Éditeur

LIT Verlag

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 1994

Référence électronique

J.P.M. van den Breemer, R.R. Bergh et M.J. Vermeij, « Anthropologie et foresterie sociale : une exploration théorique », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 7 | 1994, mis en ligne le 13 décembre 2007, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/apad/2243>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Bulletin de l'APAD

*Anthropologie et foresterie sociale : une exploration théorique*¹

J.P.M. van den Breemer, R.R. Bergh et M.J. Vermeij

- 1 Abstract : After a short description of the origins and philosophy of social forestry (section one), the authors describe the contribution of cultural anthropology to this new interdisciplinary field in a two-step approach. First, they analyze recent forestry literature and classify explicit anthropological questions. Foresters seem interested in some aspects of local society (section two) and in the role of governments (section three). This exercise reveals that anthropological knowledge is vital to social forestry. Secondly, the authors clarify some implications of these questions (section four). Answers to these questions will make sense only if other information becomes available. What is equally needed (section five) is the local view on society and environment as a whole to prevent the risk of an elementaristic approach to society. Furthermore, an identification of all the local population's problems apart from their need for forest and tree products is necessary. Information about national political relationships and processes is equally indispensable to help develop adequate government policies.
- 2 À la fin des années 70, la foresterie tropicale subissait des changements fondamentaux, concernant surtout ses aspects sociaux. Traditionnellement, pour la foresterie tropicale, les grandes réserves forestières, délimitées par les administrateurs coloniaux aux dépens des terroirs des populations locales, constituaient le point de départ des interventions. Au cours des années, les habitants de ces terroirs s'étaient vus déplacés, leurs droits fonciers supprimés. Après le départ des colonisateurs, les gouvernements des Etats indépendants ont maintenu, pendant assez longtemps, le mode de gestion forestière pratiqué par leurs prédécesseurs, sans tenir compte des intérêts locaux.
- 3 Aujourd'hui, les forestiers ont élargi leur champ d'action et s'occupent également des ressources forestières en dehors des réserves, faisant partie des terroirs des populations locales. Le but de la "foresterie sociale", cette nouvelle approche forestière, est que ces populations prennent en main, elles-mêmes, la gestion des ressources forestières, en favorisant ainsi le développement local. La population locale, auparavant considérée

comme "élément forestier indésirable" se voit chargée, dans la nouvelle conception forestière, de la responsabilité directe des ressources naturelles environnantes en général, et de celle des ressources forestières en particulier. Elle est assistée en cela par les services forestiers, qui ont effectivement dû abandonner leur intérêt privilégié pour les mises en défens et les parcs.

- 4 Cette extension des tâches de la foresterie tropicale, extension révolutionnaire d'un point de vue social, implique que les forestiers doivent être au courant des connaissances concernant la société humaine. Dans cet article, nous voulons indiquer quels aspects des sciences sociales pourraient aider les forestiers modernisateurs à atteindre leur double objectif du développement rural et de la protection de l'environnement. Tout d'abord, nous procéderons à l'inventaire des besoins en apports anthropologiques dont témoigne la littérature forestière, surtout en ce qui concerne le niveau local (section 2) et le rôle du gouvernement (section 3). Ensuite (section 4), nous analyserons ces besoins de notre point de vue anthropologique et, toujours de ce point de vue, nous indiquerons l'étendue des connaissances anthropologiques dont les pratiquants de la foresterie sociale devraient disposer, pour atteindre leurs objectifs. Tout d'abord, néanmoins, il faut élargir la discussion aux changements qui se sont produits dans la philosophie et les stratégies de la foresterie tropicale (section 1).
- 5 Cet article doit alors être lu comme une réflexion théorique sur les questions d'ordre anthropologique que se sont posés les forestiers ; il ne s'agit donc pas d'une évaluation des accomplissements forestiers sur le terrain. Pour le Sénégal, nous comptons faire paraître une telle évaluation dans le courant de cette année.
- 6 L'année 1978 fut marquée par d'importants événements sur le plan forestier, parmi lesquels la publication de plusieurs rapports innovateurs de la Banque Mondiale et de la FAO (World Bank 1978 ; FAO 1978), et l'organisation de la Huitième Conférence pour la Foresterie Tropicale à Jakarta, ayant pour thème "Forests for People". Ces événements produisirent, parmi les forestiers tropicaux, une diffusion rapide d'idées nouvelles, désormais connues sous le nom de "social forestry" ou bien "agroforestry".
- 7 La mise en place et la protection d'arbres et d'arbustes par les paysans eux-mêmes, dans leurs propres intérêts, c'est ce que l'on entend par foresterie sociale. Ces mots contiennent la notion d'une stratégie sociale (la mobilisation des masses rurales pour la sauvegarde de l'environnement, ces masses ayant alors une fonction instrumentale dans cette stratégie), mais le plus souvent il s'agit d'un objectif de développement (la protection et l'amélioration du couvert végétal faisant partie de, et contribuant au développement rural). L'agro-foresterie est la dénomination commune des techniques agraires nécessaires dans le cadre de la foresterie sociale, techniques intégrant les plantations ligneuses (et leur protection) dans le système agraire local de telle manière que l'agriculture et l'élevage en profitent (pour une discussion plus étendue de l'agro-foresterie et de la foresterie sociale, voir par exemple Arnold (1987). Pour mettre en relief le caractère innovateur de ces deux conceptions, les caractéristiques de la foresterie tropicale conventionnelle sont présentées en détail ci-dessous.
- 8 Avant la fin des années 70, la foresterie tropicale conventionnelle s'adressa, comme elle s'adresse encore, à la gestion des ressources végétales faisant partie des réserves étatiques. L'intérêt national ou public en fournissait la légitimation : il s'agissait de maximiser la production industrielle ligneuse, comme aussi de protéger certaines espèces animales et végétales, et de contrôler la pluviosité dans un cadre agraire. La végétation en

dehors des réserves ne ressortait pas des compétences des forestiers, sauf en ce qui concernait l'infraction aux interdictions de coupe protégeant certaines espèces.

- 9 Les réserves furent fréquemment soustraites aux terroirs des sociétés locales ; la législation forestière limitait l'accès aux réserves pour la satisfaction des besoins en fourrage du bétail et pour le ramassage de bois de feu, bois de construction et autres produits forestiers, l'agriculture dans les réserves étant le plus souvent complètement interdite. Des services spécialisés s'occupaient de la gestion des forêts classées. Ceux-ci considéraient la population locale comme une intruse, gaspillant les ressources forestières, de sorte qu'ils estimaient de leur premier devoir de la tenir à l'écart. Il en résultait des animosités tenaces.
- 10 Au cours des années 70, trois notions infiltraient la foresterie tropicale, y créant de nouvelles perspectives (Wiersum 1987). Premièrement apparaissaient une attention pour les "basic needs" et un mode de développement participatif. Deuxièmement se révélait l'importance indéniable des forêts et ressources forestières pour les paysans. Le manque en combustibles ligneux dans certaines régions avait conduit à une situation où il devenait nécessaire de stimuler la population à créer des bois de villages. Cependant, il s'avérait que celle-ci préférerait des forêts hétérogènes aux monocultures fournissant seulement du bois de feu. Troisièmement, on commençait à réaliser l'étendue et la vitesse des processus de déboisement, d'érosion et de diminution de la fertilité des sols, les nombreux désastres environnementaux des années 70 aiguisant les esprits. Les stratégies forestières conventionnelles s'avéraient incompetentes à arrêter la dégradation. Harrison (1987) est même d'opinion que la gestion forestière conventionnelle a contribué à la destruction environnementale, augmentant la pression sur la végétation en dehors des réserves et indisposant les populations contre la notion de "conserver la nature".
- 11 Étant donné ces problèmes liés à l'énergie rurale et l'environnement, et l'introduction d'une conception de développement participative inspirée des "basic needs", la solution semblait évidente : l'agro-foresterie et la foresterie sociale. Les populations rurales devaient créer des forêts et planter des arbres, satisfaisant ainsi leurs besoins en produits forestiers, s'inspirant pour la gestion de modes traditionnels de coopération. En outre, les forêts naturelles survivantes devaient être protégées par les intéressés ruraux ; cette protection nécessiterait la diminution de l'agriculture itinérante, à remplacer par une agriculture plus intensive et durable. La durabilité, sur le plan de l'utilisation des sols, a des aspects techniques et sociaux. D'un point de vue technique, les sols doivent être protégés contre la radiation solaire, le vent et la pluie ; il faut retenir la pluviosité et enrichir le substrat. Forêts et arbres peuvent être les outils de ces objectifs. Du point de vue social, un mode d'exploitation durable comporte l'introduction de "nouveau-tés" dans le système agro-pastoral existant, parmi lesquelles le reboisement et la protection de forêts et d'arbres. Il ne faut pas disloquer les activités économiques (agriculture, pastoralisme) existantes, et les activités forestières doivent contribuer à une augmentation durable de la production rurale, ce qui est possible parce que les arbres et arbustes améliorent la qualité des sols et les modalités micro-climatiques. Souvent, l'association arbre-agriculture est une idée paysanne reçue, que l'on n'a qu'à ressusciter.
- 12 Voilà une esquisse de l'approche nouvelle qui a pris un essor important dans les milieux des forestiers depuis la fin des années 70 ², approche basée sur la participation active de la population rurale à la planification et l'exécution des activités de protection et de plantation. L'anthropologie et la sociologie sont les sciences par excellence qui peuvent contribuer à la compréhension des processus sociaux impliqués.

- 13 L'expertise arboricole et sylvo-économique constituait une large part du savoir forestier traditionnel. L'amplification des objectifs dans la foresterie y est alors complétée par la volonté de comprendre les modalités et la dynamique de la société humaine.
- 14 Pour le niveau social local, Wiersum (1987 : 236-238) fait un résumé des déficits. L'analyse du milieu social devrait être le point de départ pour le choix du mode de gestion forestier à utiliser ; il faut alors que le forestier comprenne l'hétérogénéité du milieu social et la diversité sociale locale, aussi bien que les perceptions de la population en ce qui concerne la gestion forestière. Aussi faut-il connaître le système de production sur place et les particularités des modes d'exploitation du milieu naturel (flore et faune) pratiqués par les hommes et les femmes dans le cadre de l'agriculture, du pastoralisme, de la cueillette et de la chasse. Ici, la distinction entre droits fonciers et droits d'utilisation d'arbres doit être faite. Les droits fonciers peuvent constituer un obstacle pour la mise en place et la gestion de forêts, mais ces droits fonciers concernant la plantation d'arbres peuvent aussi être manipulés pour réclamer certaines parcelles. Pour les hommes et les femmes, le contenu des droits fonciers et celui des droits d'utilisation d'arbres doivent être spécifiés.
- 15 Wiersum fait ici en effet une proposition de recherche anthropologique. Le plus souvent néanmoins les questions de nature anthropologique sont posées sans beaucoup de cohérence à travers la littérature forestière professionnelle. Pour une partie de cette littérature ³, nous avons fait l'inventaire des questions en les catégorisant en quatre groupes.
- 16 Dans le premier groupe, on retrouve les questions liées aux besoins des différents groupements locaux en ce qui concerne les produits forestiers, et les questions relatives aux connaissances, idées et actions locales envers la végétation ⁴. Plus spécifiquement, les forestiers s'intéressent au savoir local et aux conceptions et actions de l'homme vis-à-vis de la végétation, ce qui implique notamment les fonctions que la forêt et les arbres et arbustes remplissent dans la société, les codes réglant leur utilisation, et les conséquences qui en découlent, tout cela par catégorie sociale : hommes et femmes, riches et pauvres, etc. Il faut tenir compte de cette diversité pour déterminer quelles espèces doivent être plantées ou protégées ; en collaboration avec quelles catégories sociales, mais aussi pour pouvoir relier la promotion forestière aux idées, connaissances et pratiques de la population concernée.
- 17 Le deuxième groupe comporte les questions relatives aux systèmes d'exploitation ruraux. Quels groupements pratiquent quel mode d'exploitation de l'environnement (la chasse, la pêche, la cueillette, l'agriculture, le jardinage, l'artisanat, l'élevage) ; où et quand ? Quelle relation spatio-temporelle existe-t-il entre les formes d'exploitation des différentes catégories sociales ? Il faut ajouter aussi les questions visant aux classifications locales des terres et types de terrain, celles visant à l'accès aux terres selon ces types possibles, spécifié pour toutes les catégories sociales (concrètement, le droit foncier), et enfin celles visant aux stratégies agricoles, parmi lesquelles l'association et la rotation des cultures, les pratiques de fertilisation, etc. Les réponses à ces questions peuvent aider à déterminer les lieux et manières propices aux actions de reboisement et de protection.
- 18 Troisièmement, les questions concernant les potentialités de gestion. Ici, l'objectif est d'identifier les personnes ou cellules ayant suffisamment d'influence pour qu'elles puissent stimuler la vocation forestière de parcelles, garantir la disponibilité de la main d'œuvre requise pour l'entretien des plantations, et superviser l'exploitation et la protection de la végétation.

- 19 Enfin, on peut distinguer les questions relatives aux unités d'action ou de collaboration. Il faut savoir quels groupements sont préparés à, et capables de fournir la main d'œuvre pour protéger, reboiser, entretenir et contrôler, et qui peuvent aussi organiser la distribution des profits d'une façon acceptable pour tous. Les unités possibles sont le village entier, les ménages, ou les groupements d'intérêts (femmes ou jeunes, par exemple).
- 20 Voici notre classification de la pléthore de questions que se sont posés les forestiers travaillant au niveau local. Ceux-là, néanmoins, ont témoigné aussi d'un vif intérêt aux problèmes du niveau national.
- 21 Le rôle des gouvernements nationaux est généralement considéré comme étant d'une importance fondamentale pour le succès de la foresterie sociale au niveau local (Steungroep Bosbouw 1990 :10 ; Savenije 1990 : 6 ; Fall e.c. 1988). Ayant reconnu cette importance, les forestiers se posent des questions relatives à la tâche et l'influence du gouvernement. Partant des idées de Romm (1982) et de Fall e.c. (1988), nous distinguons quatre catégories de questions.
- 22 En premier lieu, celles portant sur la législation nationale y afférant. Partout, les droits sur les terres et la végétation sont répartis entre l'État, les communautés locales et les individus. De cette matière, l'examen des lois et décrets est important pour pouvoir établir la sécurité juridique en ce qui concerne les terres et les ressources forestières de la population locale. Celle-ci ne sera pas préparée à faire des investissements dans le cas où il y aura une situation incertaine. De ce point de vue, il faudrait rédiger, et mettre à l'épreuve, de nouveaux statuts juridiques en concertation entre paysans, forestiers, pratiquants des sciences sociales, et administrateurs (Romm 1982 : 44-49 ; Fall e.c. 1988 : 14, 21).
- 23 Deuxièmement, il y a les questions concernant la coordination entre les services forestiers et agricoles, et si possible leur intégration. Les objectifs de la foresterie sociale sont, nous l'avons déjà vu, la promotion d'un mode de développement rural qui est durable, écologiquement équilibré et participatif, et la protection, ainsi que la mise en place, de ressources forestières, tout en augmentant la productivité de l'agriculture et de l'élevage. Cette formulation intriquée sert à prouver qu'un service forestier ne peut agir isolément, mais devrait faire ses opérations de concert avec, et même peut-être en s'intégrant avec, les services nationaux s'occupant de l'agriculture, de l'élevage et des autres terrains de relevance. Il faut alors se préoccuper de la relation entre ces services tant au niveau de leurs objectifs et de leurs moyens, qu'à celui de leur mode d'organisation et d'approche de la population rurale. L'important, c'est d'améliorer dans tous les cas la coordination au niveau national.
- 24 Troisièmement, les questions sur la stratégie économique envisagée par le gouvernement national. Le succès de la foresterie rurale dépend pour une large part de la politique des prix aux produits forestiers, et des conséquences qui en découlent pour les possibilités de commercialisation, pour l'ampleur des débouchés et pour la disponibilité de crédit rural. Quelle politique des prix (pour les produits agricoles aussi bien que pour ceux de l'élevage) le gouvernement suit-il ? Quelles conséquences pour le comportement économique de la population rurale s'ensuivent-elles ? Comment le gouvernement se comporte-t-il, tant vis-à-vis du commerce, qu'envers le fonctionnement de marchés et coopérations, et quel en est le résultat pour le comportement des gouvernés ? D'autres centres d'intérêt sont la formation et la réglementation des prix pour les produits ligneux

(au niveau local et national), les profits des différentes catégories de participants, le comportement budgétaire des ménages urbains et l'influence que peut (et devrait) exercer le gouvernement national sur la formation des prix (Romm 1982 : 51-56 ; Fall e.c. 1988 : 11, 18).

- 25 Dans le quatrième groupe de questions, on retrouve celles qui sont liées aux développements nationaux en matière de politique énergétique. Un grand nombre de chercheurs indiquent qu'il est nécessaire de mettre la consommation urbaine de bois et de charbon en équilibre avec la disponibilité de ces ressources au niveau national (pour le Sénégal, voir Fall e. c. 1988 : 5,21). Cela implique souvent l'utilisation de ressources énergétiques supplémentaires (le butagaz, le pétrole), et ce processus de substitution évoque de nouvelles questions d'ordre macro-économique ; est-ce que la population urbaine et l'industrie peuvent faire des économies énergétiques, et peuvent-elles utiliser des ressources d'énergie alternatives ?
- 26 Après avoir fait l'inventaire des questions de nature anthropologique que l'on rencontre dans la littérature forestière professionnelle, il devient clair que l'anthropologie revêt une importance considérable pour la foresterie sociale ⁵. Pour que les interventions forestières atteignent leurs objectifs, il faut néanmoins disposer d'autres informations dont les forestiers ne se soucient guère.

versus

- 27 Comme les forestiers, nous admettons qu'il est nécessaire de connaître les besoins locaux en produits forestiers, et de savoir quelles espèces devraient être protégées ou plantées selon les paysans. Toutefois, la relation entre la constatation d'un manque éprouvé et la solution à ce manque n'est pas si simple. Un manque de bois de feu, ressenti dans une catégorie de la société donnée, par exemple celle des femmes, n'aboutit pas automatiquement à la plantation d'arbres récoltables comme bois de feu. Les moyens peuvent être absents, il peut y avoir (selon les intéressés) d'autres problèmes beaucoup plus pressants ; il peut y avoir des obligations sociales prioritaires, ou la solution pour combler le déficit peut être bloquée par une autre catégorie de la société locale. Les représentants d'une catégorie de paysans peuvent ignorer la gravité du problème pour les autres, ou ils peuvent la minimiser ; de tels phénomènes se produisent entre les descendants des castes nobles et ceux des anciens esclaves ; ou bien entre hommes et femmes. Une identification des problèmes sociaux, aussi complète que possible, doit alors précéder l'inventaire des besoins forestiers.
- 28 Pour cette identification il est nécessaire, en premier lieu, d'identifier toutes les catégories sociales impliquées (groupes ethniques, villages, castes ou classes, hommes et femmes, générations, fonctionnaires, commerçants, etc.). Deuxièmement, il faut pour toutes ces catégories établir les problèmes que les membres rencontrent dans la réalisation de leurs objectifs sociaux ou l'accomplissement de leurs obligations. En troisième lieu, il faut examiner les causes des problèmes que les membres de chaque catégorie sociale perçoivent. La participation des uns dépend souvent de la mesure dans laquelle ils accusent d'autres groupes d'être la source de ces problèmes. En dernier lieu, il est important de prendre en considération les conséquences perçues des problèmes, comme aussi les solutions que les participants proposent.
- 29 Partant d'un tel processus d'identification, on devra souvent admettre que l'approvisionnement en produits forestiers n'est pas perçu comme un problème majeur par la population locale ; ce sont les opérateurs de projets forestiers qui ont cette

tendance à considérer qu'il s'agit là d'un problème auquel il faut attribuer la primauté. Donc, l'analyse des seuls besoins en produits forestiers est une approche trop restreinte. Persoon et Wiersum l'ont formulé ainsi :

"The first and most general point relevant here refers to the anthropological approach to study or investigate local situations : a definition of the situation from the local point of view. Forestry development planning is full of examples of ill-defined "problems" identified by outside professionals. Many of the resulting projects failed, because the solution offered did not answer the local definition of the problem... Without investigating emic perceptions of a problem and the possible solutions there is a chance that plans will be built on false assumptions and therefore not achieve their pre-set goals." (persoon & Wiersum 1991).

- 30 L'apport de Fall *et al.*, évaluant les projets forestiers sénégalais, est d'une perspicacité comparable :

"Un grand nombre de programmes de foresterie rurale est basé sur la supposition que la population perçoit la détérioration comme un problème grave auquel elle doit accorder la plus grande importance. Malheureusement, ceci n'est pas conforme à la réalité paysanne. En effet, il y a pas mal d'autres problèmes prioritaires et immédiats à résoudre avant qu'un paysan puisse s'intéresser à la satisfaction de ses besoins en produits forestiers ou, encore moins, à une détérioration peu visible de son environnement. Il hésitera donc d'employer du temps et de la main d'œuvre aux activités forestières." (Fall, Laban, Van Leeuwen & Ly 1988 : 8).

- 31 Les auteurs indiquent que souvent les données nécessaires sur l'expertise locale et les besoins prioritaires locaux manquent, comme aussi celles sur les aspirations en vigueur dans les différentes catégories sociales. Dans les programmes et projets, il faudrait partir de ces besoins et aspirations prioritaires (un puits, un jardin maraîcher, un verger) et essayer d'y joindre des activités forestières (Fall 1988 : 16).
- 32 Les citations et suggestions ci-dessus servent à souligner l'importance indéniable d'une identification compréhensive des problèmes perçus localement avant que l'on ne mette sur pied un programme de développement quel qu'il soit.
- 33 Un autre centre d'intérêt est constitué par les connaissances et idées sur la végétation et l'environnement, dont disposent les membres des catégories différentes que l'on peut distinguer dans la société paysanne. Ce point revêt une importance considérable pour l'identification des espèces à planter ou à protéger, et pour la mise au point d'un système de promotion et d'information adapté.
- 34 Les connaissances et idées locales peuvent être plus ou moins cachées. Il s'agit pour une large part de "connaissances irréflechies", faites d'expériences dont les paysans n'ont pas activement conscience et dont la transmission ne s'exerce pas de façon systématique et automatique ⁶. Ces connaissances irréflechies sont caractérisées par le fait qu'elles ne constituent pas une entité objectivée qui est verbalement transférable. On peut les découvrir en observant de près les activités des paysans, en y prenant part, et en discutant avec eux sur ce qu'on a observé. Cette méthode de recherche prend beaucoup de temps, et c'est une pierre d'achoppement pour les techniciens et opérateurs de développement qui ont, comme les bailleurs de fonds, souvent tendance à se précipiter dans l'exécution. Nous reviendrons à cette controverse dans nos conclusions.
- 35 On a déjà parlé de l'importance pour la foresterie sociale des connaissances et idées locales sur la végétation. Messerschmidt (1990 : 15) les considère comme constituant la base pour les processus décisionnels locaux. Cependant, la simple présence d'idées "environnementalistes" ne prouve pas que toute la communauté partage ces idées ni que

tous s'en inspirent dans leurs actions (Van den Breemer 1984 et 1989a : Persoon 1989 ; Persoon & Wiersum 1991). Certains changements sociaux peuvent bloquer la mise en œuvre d'idées. Leur application dépend donc pour une large part de leur faisabilité politique ou économique (cf. Kloos 1988). C'est pourquoi l'importance sociale qui est attribuée aux connaissances et idées sur l'environnement doit être examinée parallèlement à leur contenu.

- 36 Cet examen devrait s'adresser aux modes d'exploitation de l'environnement et des ressources naturelles pratiqués au cours du temps, et à la répartition des idées et connaissances dans la société locale (Persoon & Wiersum 1991). Il est aussi possible d'examiner la façon dont certaines innovations dans le domaine de la protection de l'environnement (ou bien des innovations écologiquement nuisibles) ont été reçues dans le passé (Persoon 1989 ; Van den Breemer 1989a et 1989b).
- 37 Notre objectif, dans le cadre de notre discussion sur la participation locale, est d'identifier les organismes gestionnaires et unités d'action potentielles. La question préalable est : qu'est-ce que la participation ? Il s'agit d'une notion familière, mais sans définition univoque dans la littérature sociologique ⁷.
- 38 Pour la foresterie sociale, la participation semble impliquer en tout cas que les paysans doivent contribuer par leur main d'œuvre, et par leurs ressources financières et foncières. L'utilisation de ces ressources a normalement déjà été déterminée et est difficile à changer dans une société en situation de pénurie. L'allocation des ressources est fixée au niveau des ménages ; il en est de même pour leur distribution entre les ménages, qui peut présenter de graves inégalités.
- 39 Il doit être clair que la protection de la nature et le reboisement ne peuvent être incorporés, tout simplement, dans les activités villageoises ; il s'agit de l'adoption d'activités nouvelles dans un système social et agraire existant, dans une constellation ménagère, villageoise et régionale déjà cohérente ⁸.
- 40 La "mise de fonds" en terres, en main d'œuvre et en argent nécessite un changement en ce qui concerne leur allocation actuelle au sein des ménages, de même qu'en ce qui concerne leur répartition entre ménages ou autres groupements sociaux au niveau du village ou de la région. La participation locale dépend donc pour une large part de l'acceptabilité des changements dans l'allocation et dans la destination des moyens locaux. Pour comprendre les modalités qui entourent la contribution sociale en moyens de production, aux efforts de mise en défens et de régénération du couvert végétal, il faut que l'on se rende compte des rapports sociaux au niveau du ménage, du village et de la région. Ce sont surtout ces rapports qui structurent la répartition et l'allocation des moyens locaux de production.
- 41 La participation locale aux activités protectrices et forestières devrait comprendre la participation des paysans aux processus décisionnels regardant la planification et l'exécution des travaux. L'adhésion des participants locaux aux décisions requiert qu'ils soient convaincus de leur légitimité et de leur bien-fondé. Il faudrait même, selon Wiersum ⁹, inverser la direction d'où devrait venir la volonté de participer : les opérateurs des projets, eux, devraient participer aux processus décisionnels des groupements locaux ou régionaux, au lieu que ces derniers participent aux projets. En tout cas, il est nécessaire de connaître les modes décisionnels locaux et régionaux, en réalité et en théorie.

- 42 Suivre les procédures reconnues n'est pas suffisant pour assurer la mise en œuvre des moyens locaux pour les objectifs nouveaux convenus. Il y a des groupes dont les membres voient leurs propres objectifs compromis ; au sein d'autres groupes, des rivalités peuvent compromettre l'esprit de coopération. L'efficacité des processus décisionnels dépend donc, entre autres, des relations et tensions politiques au niveau du ménage, du village ou de la région.
- 43 C'est l'une des responsabilités les plus importantes de la politique nationale que de créer les préconditions qui peuvent favoriser une participation universelle. Les droits de propriété doivent être univoques, la coordination entre services (forestiers et autres) assurée, et la politique des prix doit stimuler les paysans à produire.
- 44 Cependant, l'augmentation des prix à la production forestière, bénéficiant aux paysans, contrarierait les intérêts des gros commerçants, transporteurs, entrepreneurs, et, en général, ceux des consommateurs urbains. Donc, une telle augmentation pourrait aboutir à de graves désordres sociaux, sans parler du comportement électoral urbain ¹⁰. Les réformes juridiques (droits fonciers, droits d'utilisation) peuvent provoquer une situation explosive. Il faut donc absolument se rendre compte des relations et structures politiques nationales, dans lesquelles les décisions gouvernementales s'insèrent. Voilà une tâche prioritaire pour les opérateurs de développement forestier, et pour les services forestiers, une tâche qu'il faut remplir pour qu'ils puissent proposer des réformes juridiques et économiques politiquement réalisables. Et comme nous l'avons vu, de telles réformes pourraient favoriser la participation des paysans.
- 45 Dans la littérature forestière, les questions concernant les relations et structures politiques ne sont guère posées, en tout cas, pas d'une façon explicite. Burch y fait allusion quand il constate que quelques forestiers "treat social forestry more as a form of political action than the simple implementation of technical factors" (Burch 1988 : 83-4).
- 46 Les forestiers admettent l'importance du rôle à jouer par les organismes étatiques, mais semblent convaincus qu'ils ne peuvent exercer aucune influence sur la politique forestière nationale, ou presque (Steungroep Bosbouw 1990 : 10 ; Savenije 1990 : 6, 38). Une telle conviction n'est pas sans fondement pratique, mais peut facilement aboutir à une situation dans laquelle les forestiers se contentent d'agir seulement au niveau local (où leur influence est indéniable) et négligent la politique nationale.
- 47 L'autre cause de l'attention quasiment unique pour le niveau local est la tangibilité des processus de dégradation et de déforestation à ce niveau. Les paysans semblent alors les partenaires par excellence dans la lutte contre la dégradation environnementale ; ne seront-ils pas les premiers à bénéficier des résultats de cette lutte ?
- 48 Souvent on oublie que ces mêmes paysans sont aussi les témoins d'autres processus : l'exploitation brutale, mais sanctionnée par les lois en application, de ressources forestières pour la satisfaction des besoins nationaux, ou urbains. Les privilégiés extérieurs en reçoivent les bénéfices, les dégâts sont pour les paysans. Une telle inégalité ne peut que nuire à la volonté paysanne de participer aux activités de reboisement et de protection. Quiconque voulant remédier à l'abus qui en est la cause peut être sûr de rencontrer de grands obstacles politiques.
- 49 La nécessité de savoir quels groupements extérieurs profitent de l'exploitation des ressources forestières locales, et dans quelle mesure, saute aux yeux ; en dehors de la participation locale, il faudrait trouver aussi une solution pour s'assurer de la

contribution des exploitants extérieurs aux efforts de reboisement et de protection. Inutile de préciser que ceci est un problème d'ordre politique.

- 50 Rappelons l'objectif de notre exposé : l'examen de l'importance de l'anthropologie pour la foresterie sociale. Dans la littérature forestière, cette importance est, jusqu'à un certain degré, déjà explicitée. C'est pourquoi, premièrement, nous avons analysé la littérature forestière, en y cherchant les questions posées au sujet des sociétés locales. Les questions ont été regroupées en quatre thèmes : celles concernant les besoins en produits forestiers et les connaissances, les idées et les attitudes correspondantes ; celles relatives aux systèmes d'exploitation ; celles relatives aux potentialités gestionnaires ; et enfin, celles concernant les unités d'action et de coopération. Il y a aussi les questions au sujet du rôle de l'Etat ; dans la littérature, on reconnaît la volonté de savoir des forestiers en ce qui concerne les statuts juridiques ; la sécurité foncière des populations et les conséquences qui en découlent pour leurs attitudes environnementales ; la coordination entre services forestiers et autres institutions nationales ; la politique économique nationale et ses conséquences locales ; et enfin, la politique énergétique qui commence à être reconnue comme centre d'intérêt
- 51 Deuxièmement, nous avons indiqué les implications des questions résumées ci-dessus d'un point de vue anthropologique. Nous avons démontré qu'une bonne compréhension de la problématique forestière nécessitait de poser encore d'autres questions. Les questions concernant les besoins locaux en produits forestiers ne sont utiles que pour autant qu'elles sont posées dans le cadre local d'une identification complète des problèmes sociaux. On a raison de prendre en considération les connaissances, les idées et les attitudes locales en matière environnementale, mais il faut que l'on se rende compte du fait que la réponse aux questions qui y sont liées requiert une forme de recherche participante et prend alors considérablement du temps. En outre, il faut spécifier l'importance sociale des connaissances et des idées découvertes.
- 52 Nous avons continué avec une discussion de la notion de la participation dans la foresterie sociale. Nous avons vu qu'on peut la définir comme l'apport, c'est-à-dire la "mise sociale", de la part de la population concernée en moyens de production : terres, main d'œuvre et argent. Les acteurs dans le système de production sociale doivent alors "libérer" ces ressources (au niveau de leur ménage, leur village et leur région), déjà allouées, pour qu'elles puissent être utilisées dans la foresterie sociale. Il faut donc être au courant des relations sociales familiales, villageoises et régionales gouvernant l'allocation et l'utilisation des moyens de production.
- 53 La notion de participation doit s'étendre aux processus décisionnels qui précèdent ou accompagnent l'action et la contribution matérielle. Il faut donc savoir ce que la population locale entend par ces processus, au niveau local et régional ; bien entendu, on touche ici aux relations politiques ménagères, villageoises et régionales à travers lesquelles les résultats des processus décisionnels officiels se voient véhiculés et transformés à chaque niveau.
- 54 Enfin, nous avons démontré qu'il doit y avoir une politique nationale efficace ; sa conception d'un point de vue forestier exige une bonne intelligence des problèmes liés aux éventuelles réformes juridiques et économiques à proposer. En bref, il faut bien explorer les relations et structures politiques nationales du pays en considération. Par ailleurs, il est impossible de concevoir une stratégie nationale pour promouvoir la participation locale, sans se rendre compte, dans chaque localité, des intérêts supra locaux en ce qui concerne l'exploitation forestière. Il faudrait trouver une solution pour

faire contribuer les exploitants, extérieurs aux communautés locales en considération, aux efforts de reboisement et de protection.

- 55 La conclusion générale se laisse formuler ainsi : la foresterie sociale constitue un domaine de recherche et d'action interdisciplinaire, auquel forestiers et anthropologues doivent contribuer simultanément et de façon concertée, au profit de leurs disciplines individuelles. L'objectif de la foresterie sociale - la promotion d'efforts protecteurs et régénérateurs en matière forestière et végétale au sein des communautés locales qui en seront les premiers bénéficiaires - nécessite l'apport des sciences sociales, bien équipées pour l'étude de tous les niveaux sociaux concernés ; inutile de dire que les sciences sociales doivent profiter de la possibilité ainsi créée à mettre à l'épreuve et améliorer leurs théories et hypothèses. Pour l'optimisation de la coopération entre forestiers et anthropologues, il faut néanmoins prendre conscience des trois thèmes suivants.
- 56 Avec les forestiers, nous, anthropologues, partageons l'objectif de trouver les "éléments de construction" permettant la réalisation du meilleur des mondes possibles en écologie et en foresterie. Ces éléments relèvent de domaines divers, comme nous l'avons démontré : besoins, attitudes, possibilités de gestion, etc. Cependant, il faut éviter le piège d'une approche parcellisée. Les éléments considérés font partie d'un système social ayant sa cohésion et sa dynamique en soi, dont la "valeur constructrice" des éléments dépend. Les participants au système social possèdent une certaine conception englobante du système, qu'il faut connaître dans sa totalité¹¹ ; comprendre cette totalité, c'est comprendre pourquoi tel ou tel problème social est prioritaire. Sans "vue globale" de la cohésion et de la dynamique du système social, on risque de ramasser, par-ci par-là, des éléments de construction intéressants en soi, mais sans valeur constructrice. Les activités protectrices et forestières devraient donc faire partie d'un ensemble d'innovations, offert aux paysans ; la cohésion et la dynamique de leur système social et agricole détermineront dans quelle mesure et comment les innovations proposées seront adaptées.
- 57 D'ailleurs, la recherche des relations et processus politiques nationaux mériterait plus d'attention, comme aussi la recherche du rôle joué par les exploitants extérieurs aux communautés locales. Si l'on entend améliorer les préconditions juridiques et économiques pour la participation locale, il faut nécessairement étudier ces aspects. L'attention quasiment unique pour le niveau local et rural risque de nous faire négliger l'importance d'intérêts supra-locaux dans l'exploitation forestière. Une telle négligence pourrait contribuer à l'ignorance d'une des sources les plus importantes pour l'échec de maints projets forestiers. Il faut donc examiner les possibilités locales pour accroître la participation, tout en reconnaissant les possibilités politiques pour augmenter les bénéfices à tirer de cette participation, du point de vue du paysan.
- 58 Tout cela nous conduit à suggérer que la contribution des recherches anthropologiques à la foresterie sociale devrait être plus grande. La relation entre les techniciens et opérateurs en foresterie et les anthropologues est assez marquée de tensions pour que l'on puisse craindre de rencontrer de grands problèmes en augmentant l'apport anthropologique à la foresterie sociale. Le reproche des forestiers aux anthropologues en général est que les recherches des derniers prennent trop de temps, et donnent des résultats souvent inutilisables. Les anthropologues, de leur part, accusent les forestiers de se précipiter, alors qu'ils sont socio-politiquement et culturellement myopes, dans l'exécution de projets ; et certes, pour continuer la métaphore ophtalmologique, la fabrication d'une paire de lunettes anthropologiques prend du temps. Pour remédier aux tensions entre les deux groupes professionnels, il faut que chacun des deux fasse un pas

en avant Les techniciens et planificateurs en foresterie devraient prendre conscience de l'importance gigantesque exercée par les relations et processus socio-politiques, et par les modalités culturelles locales, sur les préférences individuelles et la volonté de participer aux activités forestières proposées. C'est une entreprise considérable que de mettre à jour tout ce complexe social et culturel. Les anthropologues, de leur côté, devraient s'astreindre à faire leur travail plus vite. Il faudrait développer et améliorer les méthodologies d'appréciation rapide ¹² existantes, au lieu de les considérer comme inférieures aux méthodologies anthropologiques "classiques".

- 59 Malgré les remarques ci-dessus, les perspectives pour la collaboration entre forestiers et anthropologues sont prometteuses. Aux Pays-Bas, les forestiers et les ingénieurs en irrigation de l'Université Agronomique de Wageningen figurent parmi les techniciens qui admettent l'importance de l'apport anthropologique à leurs disciplines, tandis que l'importance des méthodologies d'appréciation rapide gagne du terrain parmi les anthropologues. En fin de compte, il dépend des opérateurs de développement et des bailleurs de fonds de réserver plus de temps et d'argent pour les études de terrain préliminaires, si nécessaires pour mettre en accord le contenu des projets forestiers et les attentes des paysans qui doivent en tirer les bénéfices.

BIBLIOGRAPHIE

- Arnold, J.E.M.** 1987, Community Forestry. *AMBIO, A Journal of the Human Environment*, 16,2/3 : 122-128.
- Bates, R.H.**, 1981, *Markets and States in Tropical Africa. The Political Basis of Agricultural Policies*. Berkeley : University of California Press.
- Bertrand, J.A.**, 1985, Les Nouvelles Politiques de Foresterie en Milieu Rural au Sahel. *Revue Bois et Forêts des Tropiques*, 207, 1er Trimestre.
- Breemer, J.P.M. van den**, 1989a, Farmers' Perception of Society and Environment, and their Land Use. The Case of the Aouan in Ivory Coast *BOS Newsletter*, 18, 8, 1 : 28-45.
- Breemer, J.P.M. van den**, 1989b, Yam Cultivation and Socio-Ecological Ideas in Aouan Society, Ivory Coast. A Contribution to Crop Sociology. *Sociologia Ruralis*, 29, 3/4 : 265-279.
- Brokensha, D., Warren D.M. & Werner O.** (eds), 1980, *Indigenous Knowledge Systems and Development*. Boston : University Press of America.
- Burch, W.R.**, 1988, "The Uses of Social Science in the Training of Professional Social Foresters. *Journal of World Forestry Resources*, 3 (2) : 73-109.
- Cernea, M.M.**, 1985, Alternative Units of Social Organization Sustaining Afforestation Strategies. M.M. Cernea (ed.) : *Putting People First, Sociological Variables in Rural Development*. London : Oxford University Press, World Bank Publication.
- Chambers, R.**, 1985, Shortcut Methods for Gathering Social Information for Rural Development Projects. M. M. Cernea (ed.) : *Putting People First, Sociological Variables in Rural Development*. London : Oxford University Press, World Bank Publication.

- Chambers, R.**, 1991, Participatory Rural Appraisal. *Proceedings of the February 1991 Bangalore RRA Trainers' Workshop*. London : International Institute for Environment and Development. Myrada, Bangalore.
- Conway, G.R., McCracken J.A. & Pretty J.N.**, 1987, *Training Notes for Agro-Ecosystem Analysis and Rapid Rural Appraisal*. London : International Institute for Environment and Development, Sustainable Agriculture Programme.
- Egger, K.**, 1990, Ecofarming : A Synthesis of Old and New. *ILEA Newsletter* (6) 2 : 3-5.
- Fall, M., Laban P., van Leeuwen N. & Ly A.**, 1988, *Assistance Préparatoire du Projet de Développement de la Foresterie Rurale. Bilan et Perspectives de la Foresterie Rurale au Sénégal*. Dakar : Ministère de la Protection de la Nature.
- FAO**, 1978, Forestry for Local Community Development. *FAO Forestry Paper* 7. Rome.
- FAO**, 1985, Forestry and the Crisis in Africa. *UnaSylva* 37.
- FAO**, 1986, Tree Growing by Rural People. *FAO Forestry Paper* 64. Rome.
- Harrison, P.**, 1987, *The Greening of Africa. Breaking Through in the Battle for Land and Food*. London : Paladin Crafton Books.
- Howes, M.**, 1980, The Uses of Indigenous Technical Knowledge in Development. D. Brokensha et al. (eds.) : *Indigenous Knowledge Systems and Development*. Boston : University Press of America.
- Jones, J.R. & Price N.**, 1985, Agro-Forestry : An Application of the Farming Systems Approach to Forestry. *Human Organization* 44 (4) : 322-331.
- Njiforti, H., Svhrader T., Tejiogho D. & Toornstra F.**, 1990, Utilization of Natural Ressources in Mbilé and Doutarou, *Border Villages of Waza National Park, North Cameroon. A First Application of the LEARN Approach*. Leyde : Centrum voor Milieukunde.
- Persoon, G.**, 1989, Respect for Nature Among Forest People. *BOS Newsletter* 18, 8, 1 : 11-28.
- Persoon, G. & Wiersum K.F.**, 1991, Anthropology in a Forest Environment. P. Kloos & H.J.M. Claessen (eds.) : *Contemporary Anthropology in the Netherlands. The Use of Anthropological Ideas*. Amsterdam : Free University Press.
- Richards, P.**, 1975, Alternative Strategies for the African Environment. Richards, P. & N. Harris (eds.) : *African Environment, Problems and Perspectives*, 102-117. London : International African Institute.
- Richards, P.**, 1985, *Indigenous Agricultural Revolution. Ecology and Food Production in West Africa*. London : Hutchinson.
- Richards, P.**, 1982, A Research Agenda for Social Forestry. *The International Tree Crops Journal* 2 : 25-29.
- Richards, P.** 1990, Tropical Forestry Action Plan. Recent Developments and Netherlands Involvement. *BOS-Document* 12. Wageningen.
- Richards, P.** 1978, *Forestry Sector Policy Paper*. Washington DC.

NOTES

1.À "anthropologie" on pourrait ici substituer "sociologie" ; ces deux sciences sociales, dans la mesure où elles s'adressent aux sociétés non-occidentales, peuvent contribuer à

l'enrichissement de la foresterie sociale. Pour le moment, nous négligeons donc la discussion concernant la position exacte de la frontière entre sociologie et anthropologie.

2. Dans la foresterie "occidentale". les notions de la foresterie sociale et de l'"agro-forestry" datent d'une période antérieure.

3. Bertrand 1985 ; FAO 1985. 1986 ; Wiersum 1986. 1987 ; Laban 1987 ; Oldemann 1987 ; Pelinck & Van Dijk 1987 ; Hijweege 1987.

4. Le besoin de mieux connaître le "savoir local", les idées et pratiques envers la végétation et l'environnement en général se montre aussi en dehors de la foresterie sociale, notamment dans l'agriculture, l'élevage, la médecine et le développement technique participatif (Brokensha, Warren & Werner 1980 ; Howes 1980 ; Richards 1975, 1985 ; Egger 1990).

5. Ceci est la raison pour laquelle la sociologie et l'anthropologie constituent une large part de la formation professionnelle à l'Université Agronomique de Wageningen. Burch (1988) donne d'autres exemples de contributions anthropologiques/sociologiques possibles, parmi lesquels "community studies" et la recherche des processus d'adaptation et de diffusion d'innovations.

6. Le Dr. J. Broekhuysse a lancé le terme de "connaissances irréflechies" au cours d'une conférence donnée dans le cadre du programme d'enseignement "Sociologie et anthropologie forestières" de notre U.E.R. (Anthropologie Culturelle et Sociologie des Pays Non-Occidentaux, Université de Leyde).

7. Voir Kruijt & Vellinga 1983 ; Buijs 1983 ; Kruijt & Konings 1988 ; Marchand & Udo de Haes 1989.

8. Certains chercheurs parlent de l'adoption d'activités nouvelles dans un "système d'exploitation" ou dans un "système agro-ménager" existant. Vu le caractère limité de ces notions, nous préférons l'utilisation du terme "système social et agraire". Le terme "système d'exploitation" ne s'adresse qu'à l'utilisation/distribution de terres et ressources végétales, tandis qu'il faudrait aussi prendre en considération l'utilisation/distribution de la main d'œuvre, ressources financières, semences, animaux et outils, bref, tous les moyens de production. Le terme "système social et agraire" est aussi préférable à la notion de "système agro-ménager" (aussi utilisée dans la littérature forestière, où il faudrait alors parler de "système sylvo-ménager") (cf. Jones & Price 1985). Dans la littérature du "farming systems research", le ménage figure comme l'unité de décision par excellence, aux dépens de l'attention pour la cohérence et la dynamique villageoises et régionales.

9. Proposition faite lors d'une conférence dans le cadre du programme d'enseignement "Sociologie et anthropologie forestières" de notre U.E.R. (Anthropologie Culturelle et Sociologie des Pays Non-Occidentaux, Université de Leyde).

10. Bates (1981) a démontré, pour la politique des prix à la production agraire (et ceux des intrants), que dans les pays africains, les motifs politiques sont très décisifs en matière économique, et que cette circonstance gêne le développement rural. Il est probable que le même raisonnement est valable pour les prix des produits forestiers. Un autre problème est constitué par les conséquences politiques d'une réforme du droit foncier et des droits d'utilisation forestière, un problème qu'il reste à évaluer.

11. Ici, nous parlons de l'image plus ou moins inconsciente que l'homme se forme de sa société, à l'aide de laquelle il modèle ses interprétations et ses actions. Il ne faut pas confondre la recherche de la conception locale "totalisée" avec l'holisme empirique et fonctionnel dont Burch (1988 : 101) et surtout Messerschmidt (1990 : 12) sont les partisans.

12. Il s'agit ici en effet d'un ensemble de techniques souvent interdisciplinaires, mieux connues sous le nom de "Rapid Rural Appraisal" (RRA). Nées vers la fin des années 70, ces techniques visent à la collecte, le plus vite que possible et donc à peu de frais, de données ayant trait aux efforts de développement. Conway, dans une définition souvent citée, décrit la méthodologie-RRA ainsi : "a systematic but semi-structured research activity, carried out in the field by a multidisciplinary team and designed to acquire quickly new information on, and hypotheses about, rural life" (Conway et al. 1987 : 5). Ces techniques permettent d'inventorier les ressources naturelles locales, leur exploitation, et les changements qui se sont produits dans l'environnement et dans les systèmes d'exploitation qui en dépendent. Avec RRA, il est aussi possible de se familiariser rapidement avec les problèmes socio-économiques ressentis localement, et avec les priorités de la population en ce qui concerne leur solution. Bien qu'il soit souvent difficile, étant donné que la période de recherche n'excède guère les dix jours, de séparer la perception des chercheurs de celle des paysans en matière de priorités' c'est le point de vue paysan qui est l'objet des recherches. L'une des techniques "RRA" les plus importantes est le "sondeo", développé dans le cadre de la "Farming Systems Research" (voir l'année 1986 et suivantes du périodique *Human organization*). Une autre technique, aussi récente que disputée, est rapproche "LEARN" (Local Environmental Analysis and Assessment of Rural Needs), proposée par le Centre de Recherches Environnementales de l'Université de Leyde (Njiforti et al. 1989). Il y a aussi le "participatory mapping" (cartographie participative), développé par les forestiers de l'Université de Wageningen en coopération avec des spécialistes en droits fonciers. A part des publications citées ci-dessus, les techniques "RRA" les plus diverses sont discutées dans la huitième année (1980-1981) du périodique anglais *Agricultural Administration* (consacré dans son intégralité à l'approche "RRA"), et dans Chambers 1985.

AUTEURS

J.P.M. VAN DEN BREEMER

Université de Leyde

R.R. BERGH

Université de Leyde

M.J. VERMEIJ

Institut de recherche LIDESCO (Leiden Institute of Development Studies and Consultancy Services)